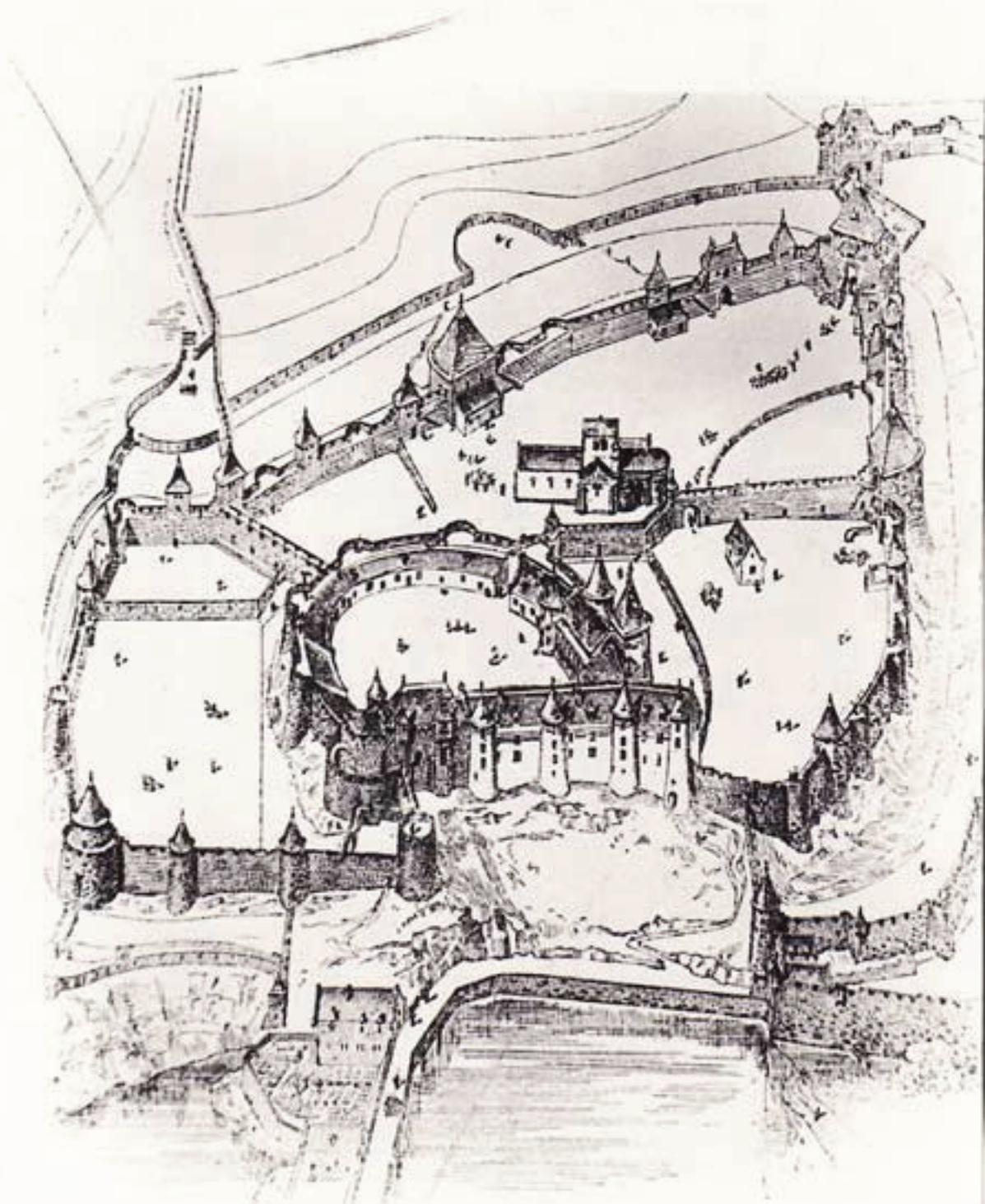


LES SIRES DE BEAUMONT

EN BRESSUIRAIS

AU XV<sup>ème</sup> SIECLE



JACQUES BOUINEAU



UNIVERSITE DE POITIERS

Faculté de Sciences Humaines

Département d'Histoire.

LES SIRES DE BEAUMONT EN BRESSUIRAIS  
AU XV<sup>ème</sup> SIECLE.

Des seigneurs locaux aux agents du roi

Thèse pour le Doctorat de Troisième Cycle en Histoire Médiévale  
Présentée et soutenue à la session de Juin 1981 par

Jacques BOUINEAU

Assistant à l'Université de Montpellier I.  
Docteur de Troisième Cycle en Histoire du Droit.  
Licencié en Histoire.

Sous la direction de Monsieur R. FAVREAU  
Professeur à l'Université de Poitiers.

A vous tous qui m'allez lire mes juges  
Et vous qui me jugerez mes lecteurs,  
Oyez bien cy maintenant je vous prie  
Ce qu'il faut tout d'abord que je vous die.  
Quatre années a ( je les ai bien comptées )  
Qu'aux Beaumont sans partage je fus voué ;  
Pour donc venir à bout de l'entreprise  
Il fallait que sur eux j'aie bonne prise.  
Afin de cet escheveau demesler  
Demandoyz et redemandoyz assez  
A mon maistre Favreau conseils, avis  
Que sans compter toujours il me donna.  
Pour le remercier cy de ce don là,  
Dirai que sans lui me fus tout perdu.  
M'esbahis fort aussi que par dessus,  
Sans intérêt ni profit rechercher  
Et pour raison de la seule amitié,  
M'est venu de sous ses pins conseiller,  
Guider, cartographier, photographier,  
Sieur Delmas, un de mes miens bons amis.  
Dans ma pauvre et prétentieuse rithmaille,  
J'aurai bien garde que mon penser aille  
Vers celles qui, à Saintes, ont de bon heur,  
Plaisir et volenté, ce dur labeur  
Très bien facilité et adouci.  
Encore, en outre et plus avant, mon père,  
Du médiéval amoureux, quelques vers  
Le doivent remercier ; car dès long temps,  
Lors que je n'étais rien d'autre qu'enfant,

Il a su écouter et éclairer  
 Mes questions et demandes répétées.  
 Pour fin extrême et toute conclusion,  
 Lui qui a seu avec grande attention  
 Le vrai perfectionnement exiger  
 Dans mon intérêt, je dois à Didier  
 Car ne suis point ingrat, que le mercie.

Il a su écouter et éclairer  
 Mes questions et demandes répétées.  
 Pour fin extrême et toute conclusion,  
 Lui qui a seu avec grande attention  
 Le vrai perfectionnement exiger  
 Dans mon intérêt, je dois à Didier  
 Car ne suis point ingrat, que le mercie.

Il a su écouter et éclairer  
 Mes questions et demandes répétées.  
 Pour fin extrême et toute conclusion,  
 Lui qui a seu avec grande attention  
 Le vrai perfectionnement exiger  
 Dans mon intérêt, je dois à Didier  
 Car ne suis point ingrat, que le mercie.

Il a su écouter et éclairer  
 Mes questions et demandes répétées.  
 Pour fin extrême et toute conclusion,  
 Lui qui a seu avec grande attention  
 Le vrai perfectionnement exiger  
 Dans mon intérêt, je dois à Didier  
 Car ne suis point ingrat, que le mercie.

## INTRODUCTION

La transformation sociale d'une famille, faisant de ses membres, de seigneurs locaux qu'ils étaient au départ, des proches collaborateurs du roi, peut de prime abord surprendre l'observateur. En vérité, cette mutation, une fois analysée, n'a plus à étonner ; la période au cours de laquelle s'opère cette évolution en ce qui concerne la famille des BEAUMON seigneurs de Bressuire, soit les XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, est riche en bouleversements (1). Les événements se précipitent en cet " automne du Moyen-Age " (2) et chacun peut, pour ainsi dire, sortir de son rang. Dans le royaume de France dévasté et désolé par la Guerre de Cent Ans, quelques personnages parviennent à se hisser aux plus hauts postes de l'Etat. Au sein de la bourgeoisie, Jacques Coeur en est un des plus manifestes exemples : simple fils d'un marchand de Bourges, il rendit de nombreux services à la cour de Charles VII à Bourges et, après avoir largement contribué à la reconstruction financière de la France, il entra au Conseil du Roi et fut anobli. De pareilles modifications s'observent aussi dans la noblesse ; cette noblesse que l'on serait peut-être porté à croire muselée par la prégnance féodo-vassalique.

- 
1. " Période de crise et de profonde mutation qui a préparé la France moderne ". Favreau : " La ville de Poitiers à la fin du Moyen-Age. Une capitale régionale ", Poitiers, S.A.O, 1978, T. I, p. V.
  2. Huizinga : " L'automne du Moyen-Age ", Paris, Payot, 1975, XVI + 406 p.

Précisément, l'organisation juridique du royaume a emboîté le pas aux crises et aux hésitations et s'est vue atteinte dans son intégrité : le tissu féodo-vassalique se déchire et tend à devenir un nom et le mythe d'un souvenir. Les faits ont dépassé le droit et l'ordre ancien ne concerne plus les forces actives du pays. On prend traditionnellement le XV<sup>ème</sup> siècle comme terme au Moyen-Age, à bon droit d'ailleurs. On assiste en effet à un double mouvement contradictoire et complémentaire, né avec l'avènement de Philippe VI et trouvant son issue et son accomplissement chez Louis XI : le monde féodal s'affaiblit progressivement au moment même où s'affirme la puissance royale... alors que les difficultés semblaient condamner au départ les visées royales.

" L'Etat n'est plus médiéval et pas encore moderne " (I). Pourquoi le monde féodal s'affaiblit-il? Comment l'autorité royale demeura-t-elle longtemps relative? De quelle manière le roi parvint-il, en définitive, à s'imposer? Voici trois questions qui s'imposent à l'esprit en préalable à l'étude envisagée. Les réponses apportées ne seront ni nouvelles ni originales, mais sans une conscience claire des phénomènes globaux la recherche d'une connaissance précise sur le cas particulier d'une famille serait vain.

#### L'affaiblissement du monde féodal aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles.

La noblesse avait commencé à se ruiner à l'époque des croisades, mais la décadence que connaît cet ordre à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle a une tout autre origine. La guerre est sans

---

I. Guénée : " L'histoire de l'Etat en France à la fin du Moyen-Age ", in R.H, T. 232 ( 1964 ), p. 346.

doute le facteur que l'on est tenté d'avancer en premier lieu. Les nobles sont en effet dans l'obligation de multiplier les dépenses pour entretenir des armées que l'insécurité rend nécessaires en permanence. Mais outre cela, l'amélioration de la qualité de la vie matérielle donne naissance à de nouveaux besoins et à une consommation à laquelle les ressources traditionnelles de la noblesse ne peuvent faire face : le régime féodo-vassalique est en effet caractérisé par une économie autarcique qu'est venue nier la relance commerciale. Enfin la noblesse consacre une part importante de ses revenus à des dépenses de piété, lesquelles se multiplient largement à la fin du Moyen-Âge.

En vérité la noblesse affronte un paradoxe : ses revenus diminuent mais ses désirs de dépenses s'accroissent, dans la mesure où la recherche de la satisfaction de besoins matériels peut faire oublier la dureté des temps et donner une illusion de pouvoir, à une époque où celui-ci s'accompagnait d'extérieurs de richesses et d'honneurs " qui contrastaient plus encore que de nos jours avec la misère environnante " (1).

Les revenus traditionnels du fief étant figés, ils ne pouvaient pas par conséquent laisser un espoir d'enrichissement, et la noblesse était amenée à se tourner vers d'autres solutions : d'une part les nobles trouvent l'argent dont ils ont besoin en empruntant ou en constituant des rentes sur leurs domaines ; d'autre part, à une époque où la royauté n'est pas assez puissante pour ne compter que sur ses seuls agents, plusieurs gentilshommes se dévouaient à la cause royale... moyennant finance bien sûr! Ce phénomène a l'avantage de séduire tout le monde : le roi qui peut désormais s'appuyer sur des hommes puissants et virtuellement dangereux pour lui, et les nobles qui trouvent, par le biais des rentes royales, les revenus qui leur faisaient défaut. L'analyse menée sur les revenus de Jacques

---

I. Huizinga, op. cit., p. 9.

de BEAUMONT permettra de mesurer concrètement l'importance de ce phénomène (1). La conclusion s'impose d'elle-même : en aliénant son autonomie, la noblesse contribue à ruiner le monde qu'elle dominait.

Certes, le seul fait de se mettre au service du roi n'aurait pas suffi à ruiner l'ordre féodal, si les nobles avaient été portés à cette fonction avec la puissance nécessaire pour s'imposer au souverain. Ce fut le cas en Allemagne (2) et l'on sait combien l'histoire de ce pays fut différente de celle de la France. En revanche, un souverain comme Louis XI a remarquablement préparé la voie à la monarchie absolue grâce, en particulier, à l'appui qu'il a pu rencontrer chez de petits seigneurs qui se sont dévoués à le servir. Dès son règne il n'est pas abusif de constater que la notion personnelle a totalement disparu du rapport féodo-vassalique et que les nobles ne sont plus que des "rentiers du sol" (3). Le cadre féodo-vassalique est ruiné de l'intérieur par le bouleversement de ses définitions. Les rapports ne sont plus que des rapports réels. Le monde féodal, au XV<sup>ème</sup> siècle, s'est considérablement affaibli et laisse la porte ouverte à l'affermissement du pouvoir royal... qui était pourtant loin d'être assuré de devoir l'emporter au début du XIV<sup>ème</sup> siècle.

- 
1. Cf. infra, p. 124 sq. et 237 sq.
  2. Guénée : " L'Occident aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles ", Paris, P.U.F, 1971, p. 265 sq.
  3. Duby-Mandrou : " Histoire de la civilisation française ", Paris, Colin, 1958, T.I, p. 228.